



## AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 08-2025

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière adjointe de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 08-2025 : Règlement relatifs aux droits sur les mutations immobilières

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 03 OCTOBRE 2025

Sylvie Lafleur  
Greffière adjointe

### Certificat de publication

Je, Sylvie Lafleur, greffière adjointe de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville le 03 octobre 2025.

Sylvie Lafleur  
Greffière adjointe